



UNIVERSITÉ D'ARTOIS
Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2022-40

Séance du 2 décembre 2022

Président: Pasquale MAMMONE
Vice-présidente: Cécile CARRA

**Modification de la maquette du Master Arts de la Scène et du
Spectacle Vivant**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés
Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents ou représentés: 20
Nombre de vote pour: 20
Nombre de vote contre: 0
Nombre d'abstention: 0

La modification de la maquette du Master Arts de la Scène et du Spectacle Vivant, telle qu'annexée, est approuvée.

Fait à Arras, le 2 décembre 2022

Le Président,

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr

4

MASTER
Mention : ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT
Parcours :
- Conception et écriture des projets culturels et artistiques

MASTER 1

Parcours : Conception et écriture des projets culturels et artistiques

SEMESTRE 1				CM (h)	TD (h)	Évaluation	
UE	Coef	ECTS	Éléments pédagogiques			Contrôle	Session de rattrapage
UE16 CULTUREL	2,5	8	Esthétique et théories des arts du spectacle (coeff. 1)	48		1 dossier	1 dossier
			Histoire des politiques culturelles (Master MEM)	12			
			Organisation des collectivités territoriales (Master MEM)	12			
			Sociologie de la culture (Master MEM)	12			
	2	Poétique de la création scénique (coeff. 1)	12		1 écrit	1 écrit	
UE17 SCÈNE	2	2	Dramaturgie et mise en scène (coeff. 1)		12	1 écrit et/ou une réalisation	1 dossier
		2	Écriture, Créations scéniques et scénographiques (coeff. 1)		12	1 écrit et/ou 1 réalisation	1 dossier
		1	Conduite de projets culturels (coeff. 1)		12	1 dossier	1 dossier
		1	Construction de projet artistique (coeff. 1)		12	1 dossier et/ou 1 réalisation	1 dossier
UE18 SCÈNE	1,5	2	Écritures dramatiques Jeune Public (coeff. 1)		12	1 écrit et/ou 1 réalisation	1 dossier
		2	Approche des publics et des institutions culturelles (coeff. 1)		12	1 dossier	1 dossier
		2	Numérique culturel (coeff. 1)		12	1 dossier	1 dossier
		2	Langue vivante (coeff. 1) et Langue des signes (coeff. 1)		18 12	1 écrit ou 1 dossier	1 écrit ou 1 dossier
UE19 RECHERCHE	2	4	Méthodologie de la recherche (coeff. 1)	12		1 dossier	1 dossier
		2	Conduite de mémoire (coeff. 1)		12	1 dossier	1 dossier
Total HTD	1	30		108 CM = 162TD	126		

SEMESTRE 2				CM (h)	TD (h)	Évaluation	
Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques	Contrôle			Session de rattrapage	
2	6	Esthétique et théories des arts du spectacle (coeff. 1)	48		1 dossier	1 dossier	
1,5	3	Construction et écriture de projets professionnels (coeff. 1)		12	1 dossier	1 dossier	
		Écritures dramatiques Jeune Public		12	1 dossier	1 dossier	
1,5	2	Conception et gestion collectives et coopératives d'événements culturels d'innovation sociale (coeff. 1)		12	1 dossier	1 dossier	
		Gestes, matières, poétique en marionnette et arts associés (coeff. 1)		12	1 écrit et/ou 1 réalisation	1 dossier	
		Connaissances d'actions culturelles (mutualisé MEM) ou Usages sociaux des arts du spectacle (mutualisé DU)		18			
3	2	Langues vivantes (coeff. 1)		12	1 dossier ou oral	1 dossier	
		Méthodologie de la recherche (coeff. 1)		12	1 dossier de recherche	1 dossier	
	7	Mémoire (coeff. 3)			Mémoire	Mémoire	
	4	Rapport de stage (coeff. 1) Stage de 6 semaines obligatoire ou Recherche-crédation			Rapport ou Production scénique	Rapport ou Production scénique	
	2	Soutenance (coeff. 1)			Mémoire	Mémoire	
Total HTD	1	30		48 CM 72 TD	90		

L'étudiant devra assister à au moins deux manifestations scientifiques pendant l'année : le compte rendu sera évalué lors de la soutenance.

L'étudiant rédigera un projet de recherche, ou de recherche création ou de stage (cinquante pages minimum) qui donnera lieu à une soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs, avant le 30 septembre.

ATTENTION : accès à la soutenance uniquement si le Semestre 1 est acquis en session 1 ou en session 2, et avec accord de la directrice ou du directeur de mémoire.

LES SEMESTRES NE SE COMPENSENT PAS, chaque semestre doit être acquis pour valider l'année.

MASTER 2

Parcours : Conception et écriture des projets culturels et artistiques

SEMESTRE 3				CM (h)	TD (h)	Évaluation	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques			Contrôle	Session de rattrapage
U1113	2,5	8	Esthétique et théories des arts du spectacle	24	24	4 écrits	4 écrits
U1114	2	6	Archives, mémoire et patrimoines vivants (coeff. 1)		18	1 oral ou 1 écrit	1 oral ou 1 écrit
		7	Économie, droit de la culture (coeff. 1)		15	1 écrit	1 écrit
		2	Langues vivantes (coeff. 1)		12	1 dossier	1 dossier
U1115	2,5	4	Conduite de projets culturels ou artistiques (coeff. 1)		24	1 dossier	1 dossier
		3	Gestion et comptabilité (coeff. 1)		17	1 dossier ou 1 écrit	1 dossier ou 1 écrit
Totales heures TD	1	30		24 CM 36 TD	110		

SEMESTRE 4				CM (h)	TD (h)	Évaluation	
Unité d'enseignement	Coeff	ECTS	Éléments pédagogiques			Contrôle	Session de rattrapage
U1116	8	24	Mémoire ou recherche-crédation			Mémoire et/ou 1 réalisation	Mémoire
		6	Soutenance			Soutenance	Soutenance
Totales heures TD	1	30					

Soutenance du mémoire de recherche ou de stage
 (120 pages minimum en corps 12 avec un interligne de 1,5 soient environ 2300 signes / page) Soutenance avant le 31 octobre

ATTENTION : accès à la soutenance uniquement si le Semestre 3 est acquis en session 1 ou en session 2, et avec accord de la directrice ou du directeur de mémoire.